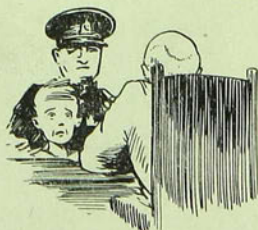
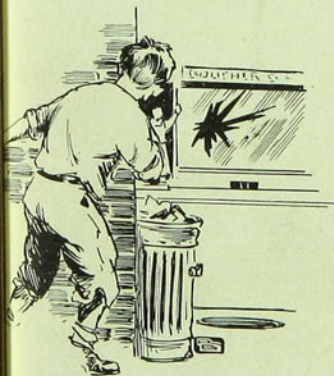


La Délinquance juvénile et la guerre



L'OEUVRE DES TRACTS

(Directeur : R. P. ARCHAMBAULT, S. J.)

Publie chaque mois une brochure sur des sujets variés et instructifs

10. *Le Mouvement ouvrier au Canada.*
Omer Héroux
11. *L'École canadienne-française.*
R. P. Adélarde Dugré, S. J.
12. *Les Familles au Sacré Cœur.*
R. P. Archambault, S. J.
14. *La Première Semaine sociale du Canada.*
R. P. Archambault, S. J.
15. *Sainte Jeanne d'Arc* R. P. Chossegros, S. J.
17. *Notre-Dame de Liesse* R. P. Lecompte, S. J.
18. *Les Conditions religieuses de notre société.*
Le cardinal Bégin
19. *Sainte Marguerite-Marie* Une Religieuse
20. *La Y. M. C. A.* R. P. Lecompte, S. J.
22. *L'Aide aux œuvres catholiques.*
R. P. Adélarde Dugré, S. J.
24. *La Formation des Elites.*
Général de Castelnaud
26. *La Société de Saint-Vincent-de-Paul* XXX
28. *Saint Jean Berchmans.*
R. P. Antoine Dragon, S. J.
30. *Le Maréchal Foch* XXX
31. *L'Instruction obligatoire* R. P. Barbara, S. J.
32. *La Compagnie de Jésus.*
R. P. Adélarde Dugré, S. J.
33. *Le Choix d'un état de vie (jeunes gens).*
R. P. d'Orsonnens, S. J.
- 33a. *Le Choix d'un état de vie (jeunes filles).*
R. P. d'Orsonnens, S. J.
38. *Contre le blasphème, tous!*
R. P. Alexandre Dugré, S. J.
42. *Saint Gérard Majella* Abbé P.-E. Gauthier
44. *Le Bienheureux Grignon de Montfort.*
F. Ananie, F. S. G.
45. *Monseigneur François de Laval.*
R. P. Lecompte, S. J.
46. *Les Exercices spirituels de saint Ignace.*
S. S. Pie XI
47. *La Villa La Broquerie.*
R. P. Archambault, S. J.
48. *Saint Jean-Baptiste* R. P. Alex. Dugré, S. J.
51. *Monseigneur Alexandre Taché.*
R. P. Latour, O. M. I.
56. *Contre le travail du dimanche.*
R. P. Archambault, S. J.
57. *L'Œuvre de la Villa Saint-Martin.*
R. P. Gustave Jean, S. J.
58. *Monseigneur Laffèche* R. P. Ad. Dugré, S. J.
59. *Le Bienheureux Bellarmin.*
R. P. Archambault, S. J.
60. *La Vénérable Bernadette Soubirous.*
Abbé P.-E. Gauthier
62. *Le Recrutement des Retraitants.* XXX
63. *MaJame de la Peltrie* R. P. Le Jeune, O. M. I.
64. *L'Œuvre du curé Labelle.*
Abbé Henri Lecompte
65. *Saint François Xavier.*
Abbé C. Rondeau, P. M. E.
66. *Les Sœurs de Miséricorde de Montréal.*
Abbé Elie-J. Auclair, D. Th.
67. *Le Catholicisme en Chine* Mgr Beaupin
68. *Le Jubilé de 1925* XXX
71. *Saint Pierre Canisius* R. P. Lecompte, S. J.
72. *Sainte Marie-Sophie Barat* . . . R. S. C. J.
73. *Nos Martyrs canadiens.*
R. P. Archambault, S. J.
74. *Les Servites de Marie.*
R. P. Lépiciere, O. S. M.
75. *Les Clubs sociaux neutres.*
Abbé Cyrille Gagnon
76. *La Presse catholique* Mgr Elias Roy
77. *L'A. C. J. C.* Chanoine Courchesne
79. *Encyclique sur la fête du Christ-Roi.*
S. S. Pie XI
80. *La Retraite spirituelle* S. Alph. de Liguori
81. *Une enquête sur le scoutisme français* XXX
82. *Le Secrétariat des Familles.*
Dr Elzéar Miville-Dechêne
83. *Le Dr Amédée Marsan* R. P. Léopold, O. C.
84. *Comment lutter contre le mauvais cinéma*
Léo Pelland, avocat
86. *Saint Louis de Gonzague, confesseur.*
R. P. Plamondon, S. J.
87. *La Transgression du devoir dominical* XXX
90. *André Grasset de Saint-Sauveur* XXX
91. *Sauvez vos enfants du cinéma meurtrier!*
R. P. Archambault, S. J.
93. *Répliques du bon sens* — I.
Capitaine Magniez
95. *Répliques du bon sens* — II.
Capitaine Magniez
96. *Marie de l'Incarnation* R. P. Farley, C.S.V.
97. *Dimanche vs Cinéma.* Chanoine Harbour
98. *Thaumaturges de chez nous.*
R. P. Jacques Dugas, S. J.
100. *Le Rapport Boyer sur le cinéma.* XXX
101. *Nos premiers missionnaires.*
Abbé Napoléon Morissette
102. *Les Retraites fermées en Belgique.*
R. P. Laveille, S. J.
103. *La Congrégation du Saint-Esprit.*
R. P. Le Gallois, C. S. Sp.
104. *Répliques du bon sens* — III.
Capitaine Magniez
106. *Les Retraites fermées* Ferdinand Roy
107. *Sa Grandeur Monseigneur Courchesne* XXX
108. *L'Encycl. « Misericordissimus Redemptor »*
S. S. Pie XI
109. *La Langue française.* Chanoine Charron
110. *L'Apostolat* Rodolphe Laplante
111. *Répliques du bon sens* — IV.
Capitaine Magniez
112. *Le Drapeau canadien-français.*
R. P. Archambault, S. J.
113. *L'Université Pontificale Grégorienne* XXX
114. *La Retraite fermée.* Roland Millar
115. *L'Action catholique* Mgr P.-S. Desranleau
116. *Un diocèse canadien aux Indes.*
R. P. E. Gagnon, C. S. C.
117. *Le Mois du Dimanche.*
R. P. Archambault, S. J.
118. *Pour le repos dominical* D. B
119. *Le Problème de la natalité.*
. Benito Mussolini

HN
31
039
2298
1944

La Délinquance juvénile et la guerre¹

par le P. Valère MASSICOTTE, O. F. M.

INTRODUCTION

POSITION DU PROBLÈME

Les statistiques de la délinquance juvénile ne manquent pas d'inquiéter le monde depuis la déclaration de la présente guerre. Les statistiques sont formidablement à la hausse. Quoi d'étonnant à cela? La guerre est un état de violence, une cause de perturbation sociale très funeste. Et quand la guerre, comme celle d'aujourd'hui, met aux prises toutes les nations de la terre; quand, pour satisfaire aux fins de la guerre et remporter la victoire, l'on enrégimente toutes les forces vives d'un pays au détriment de la prudence sociale et de la morale tout court, il se crée une atmosphère d'énervement général qui favorise tous les crimes, toutes les infractions aux lois, il se crée des conditions de vie sociale tellement onéreuses que l'individu cherche un apaisement à ses misères dans le plaisir de la criminalité sous toutes ses formes. La vie émotionnelle et affective, tant de l'adulte que de l'enfant, se trouve déséquilibrée, et l'adulte et l'enfant veulent rétablir l'équilibre en se donnant la satisfaction de plaisirs violents.

Nous avons donc raison de nous inquiéter de la recrudescence de la délinquance juvénile comme de la criminalité en général. Les statistiques sont difficiles à trouver, pour la bonne raison que les pays n'aiment pas trop à étaler leurs misères; les causes de la criminalité en temps de guerre ne sont pas toujours avouées, parce qu'on a peur de changer certaines conditions de la machine de guerre; les remèdes restent dans les pharmacies gouvernementales, parce qu'on craint de nuire à l'effort de guerre en les utilisant.

1. Cette étude a paru dans *la Famille*, numéros de novembre et décembre 1943 et janvier 1944. Il nous a fallu, faute d'espace, omettre toute la partie qui concerne les pays étrangers. — *Note des Éditeurs.*

Si l'opinion publique s'émeut en constatant tout particulièrement la délinquance juvénile, combien plus les sociologues chrétiens et catholiques ont-ils raison de s'émouvoir, de déplorer la baisse de la moralité dont la délinquance nous fournit un indice frappant, de rechercher les causes de la délinquance plus spécialement soumises à l'influence de la guerre, d'organiser enfin des mesures préventives susceptibles d'améliorer la situation. Car enfin, ils voient plus loin que les limites, dans le temps, de la guerre: ils songent à l'après-guerre, l'après-guerre qui portera le poids entier du désarroi actuel et de ses conséquences. Plus la jeunesse d'aujourd'hui se sera livrée à des habitudes de délinquance, plus celle de demain sera moralement affaiblie, socialement déçue, et plus les hommes de demain seront inférieurs à leur rôle d'hommes et incapables de travailler à la rénovation qui s'imposera à la société nouvelle.

VALEUR DES STATISTIQUES

Dans cette étude, je ferai appel aussi souvent que possible aux statistiques, fort utilisées par la sociologie moderne. Mais je ne veux pas leur accorder plus d'autorité qu'elles n'en professent. Car les statistiques de la criminalité pas plus que les statistiques de la délinquance juvénile n'indiquent aucunement tout le volume de la criminalité et leur autorité est toute relative. Voici ce qu'écrivait à ce sujet M. Walter C. Reckless, professeur d'administration sociale à la Ohio State University, de Columbus:

The volume of violations of the criminal code is therefore only as small part of the total volume of violations of all behavior codes in a modern, complex society. Only a small part of the violations of the criminal code become officially known, whereas varying proportions of crimes known to the police actually lead to arrest. From arrest on through execution of sentence, there are drastic drop-outs of cases, i. e., great mortality of cases.

Such considerations apply also to the volume of juvenile delinquency. The juvenile delinquent is the misbehaving youth who gets acted upon officially—the one who gets caught. But the volume of known cases is just a small fraction of the total volume of violation of the junior criminal code and a still smaller fraction of the total volume of viola-

tions of all behavior codes applying to children. (*The Annals*, Sept. 1941, p. 76.)

M. le juge Stephen S. Jackson, de la Cour juvénile de New-York, fait la même remarque en parlant des relations de la guerre avec la délinquance juvénile:

Although there has been much ado concerning statistics on delinquency, I do not believe the figures are of great importance. That cannot be conclusive and should be cautiously used as indicated trends. Misconduct of the part of children does not lend itself to mathematical determination. Reason and experience, however, point to the danger of increased delinquency in wartime. (*The Sun*, March 31, 1943.)

Les statistiques ont donc une valeur tout à fait relative et doivent s'interpréter avec prudence. Les statistiques des cours juvéniles du Canada, en particulier, ne sont pas compilées en vue de déterminer les facteurs de délinquance: elles n'indiquent que le seul volume des cas soumis en cour. Les sociologues, les membres des diverses organisations de service social, etc., eux tous qui observent les rapports entre individus et sociétés, qui s'appliquent à découvrir le mal et à le guérir, sont bien plus en mesure de nous guider dans cette étude de la délinquance juvénile.

LES FACTEURS DE CRIMINALITÉ ET DE DÉLINQUENCE EN GÉNÉRAL

FACTEURS GÉOGRAPHIQUES

A geographical approach to crime at the present time is usually employed to determine with what social factors, or combinations of social and physical factors, variations in crime rates are associated (*The Annals*, Sept. 1941, p. 29), écrit M. Joseph Cohen, assistant-professeur de sociologie à l'Université de Washington de Seattle, en parlant des influences du milieu physique sur la criminalité.

Les facteurs physiques, cependant, ne sont que des facteurs éloignés dans le domaine de la criminalité, comme l'écrit encore M. Cohen:

The physical factors and influences are believed by prevailing expert opinion within the field of criminology not to operate directly upon individual conduct, but to be mediated by conditions of personality, culture, and social organization. (*Ibid.*, p. 29.)

Quels sont donc ces facteurs géographiques ou physiques de la criminalité ? La température, la pression atmosphérique, l'humidité, les vents, la pluie, les saisons et les jours. La température affecte la vie émotionnelle: l'été, par exemple, fait varier la criminalité plus que l'hiver. Plus la pression atmosphérique baisse, plus la criminalité augmente. Plus l'humidité augmente, plus la criminalité diminue. Les vents doux et la pluie diminuent l'activité criminelle. L'hiver et la nuit sont plus favorables à certains crimes, comme le vol.

Tous ces facteurs, remarquons-le bien, influent sur l'activité émotionnelle, autant chez l'adulte que chez l'enfant. Ils prédisposent l'individu à la criminalité. Ces facteurs n'ont aucune relation avec la guerre, bien entendu ! Mais ils concourent, même en temps de guerre, à déranger l'activité émotionnelle qui demandera à la criminalité et à la délinquance le rétablissement de son équilibre nécessaire.

FACTEURS RÉGIONAUX .

La criminalité varie également selon le milieu vital, le lieu d'habitation.

It is apparently true the world over that crime rates are much higher in city than in the country (*The Annals*, op. cit., p. 38),

affirme M. George B. Vold, professeur de sociologie à l'Université du Minnesota (Minneapolis). L'auteur explique ensuite comment la criminalité de la ville et celle de la campagne diffèrent quant au volume et quant à l'espèce.

En ville, la surveillance est moins étroite et plus difficile à faire, la mentalité générale veut que chacun s'occupe de son affaire et ne soit responsable de personne. A la campagne, tous les gens se connaissent et l'activité de chacun est en quelque sorte soumise au contrôle de la communauté. Et ces faits augmentent la criminalité en ville en raison directe de la population. Ainsi, les statistiques de la police aux États-Unis montrent que, en 1937, sur 100 crimes commis en ville, 53.9% étaient des vols, tandis que sur 100 crimes commis à la campagne cette même année 46.8% étaient des vols. (*Uniform Crime*

Reports for the United States and Its Possessions, vol. 8, n° 4, 1937, p. 202.)

D'autre part le volume des crimes contre la personne ne diffère pas beaucoup en ville et à la campagne, mais le pourcentage des crimes contre la propriété est beaucoup plus bas à la campagne qu'en ville.

The general conclusion to be drawn is that there is not much difference in the relative frequency of serious crimes against the person in city and country areas, but in the case of the more common crimes against property the urban areas are very much more involved. (George B. Vold, *The Annals*, Sept. 1941, p. 41.)

La délinquance juvénile sera donc plus élevée en ville qu'à la campagne, en temps de guerre surtout, alors que la désorganisation sociale crée un milieu de criminalité plus favorable en ville qu'à la campagne.

FACTEURS BIOLOGIQUES

Y a-t-il des gens qui sont nés avec une destinée de criminels? Y a-t-il des enfants à tempérament criminel?

Depuis Cesare Lombroso (1836-1909), fondateur et principal représentant d'une école de criminalité célèbre d'Italie, les criminalistes soutenaient couramment que la criminalité n'est pas attribuable d'abord aux facteurs d'environnement, mais plutôt à l'atavisme, ou à la transmission de caractères anormaux par les parents aux enfants, et à la dégénérescence physique ou mentale. Mais des expériences récentes, surtout celles du Dr B. Boshes, du Dr S. Rosenbaum et autres faites à Chicago à l'*Institute for Juvenile Research*, où 4,000 enfants furent examinés, ont prouvé que les enfants délinquants étaient physiquement et intellectuellement supérieurs aux non-délinquants! Et M. F. Ashley Montagu, professeur d'anatomie au *Hahnemann Medical College and Hospital*, de Philadelphie, de conclure: la délinquance juvénile relève de la désorganisation sociale, source de pauvreté, de mauvaise nutrition et de mauvaise éducation, plutôt que de l'atavisme et de la dégénérescence.

L'on peut donc conclure à nouveau que la désorganisation sociale due à la guerre a sa large part de responsa-

bilité dans l'augmentation de la délinquance juvénile actuelle.

FACTEURS PSYCHOLOGIQUES

Chez les enfants, l'âge est un facteur de délinquance significatif. L'enfant est en période de formation, il est très suggestible, il a le don d'imiter. Comme l'expliquait récemment Mgr J. Spellman, archevêque de New-York, les adultes sont plus à blâmer que les enfants dans la criminalité actuelle :

There has been too much emphasis on the vandalism and delinquency of children. Children follow the example of their elders.

(Mgr Spellman parlait à plus de 1,000 juges et avocats des États-Unis, lors de la messe annuelle de *The Guild of Catholic Lawyers*, à l'église St. Andrew. — *The Sun*, Oct. 1, 1942.)

L'enfant est-il anormal mental ou arriéré, il se laissera plus facilement entraîner que les autres ou sera moins en mesure de réprimer ses instincts pervers.

Le grand facteur psychologique de la criminalité aussi bien que de la délinquance, c'est le manque de bonheur, la non-satisfaction d'une vie émotionnelle et affective normale. L'enfant, par exemple, qui ne trouve pas dans son milieu familial la satisfaction d'une affection légitime, qui n'est pas aimé, qui a sous les yeux des exemples d'immoralité, d'ivresse, de désaccord entre époux, ou bien cherchera ailleurs la satisfaction de son besoin naturel de bonheur, ou bien imitera les tristes exemples vécus. Encore une fois, l'enfant devient délinquant non pas à cause de ses aptitudes intrinsèques à commettre le crime, mais parce qu'il ne reçoit pas un standard d'éducation suffisant, ou qu'il subit l'influence de phénomènes environnants défavorables. L'on s'imagine alors facilement jusqu'où peut aller la criminalité et la délinquance juvénile dans ces temps de guerre où tant de foyers sont forcément désunis, où tant de foyers ont abandonné en face du plaisir facile les règles d'une juste tempérance, où tant de foyers sont vides de bonheur, le père ou la mère se créant un bonheur factice au dehors!

FACTEURS SOCIOLOGIQUES

Quatre facteurs sociologiques concourent à la criminalité: le facteur familial, le facteur « compagnonnage », le facteur communautaire et le facteur économique.

a) *Facteur familial.* Je viens de souligner ce facteur en parlant du côté psychologique de la délinquance juvénile. Écoutons M. Walter C. Reckless, professeur d'administration sociale à la Ohio State University, Columbus:

Workers in the field have been impressed with the frequency with which delinquents and criminals come from broken homes... Shideler estimated, probably without justification, that the proportion of broken homes among correctional school populations is almost twice as high as that among the general population. Slawson found that the proportion of correctional school boys from New York City was over twice as high as the proportion among children in three New York public schools... Shaw and McKay, by more scientifically justifiable methods, discovered that the percentage of broken homes among male juvenile court cases in Chicago stood to the percentage of broken homes among the male school population of comparable age and comparable district as 1.18 to 1. They discovered also that there was no tendency for juvenile delinquency rates in local areas to increase as the percentage of broken homes among the school boys increased... (*The Annals*, op. cit., pp. 77-78.)

Plus encore que les foyers brisés, les foyers en discorde sont cause de délinquance juvénile. L'enfant ne trouve pas chez lui le bonheur familial légitime et le cherche ailleurs.

Unsatisfactory member-to-member relationships, have been suspected of having a direct bearing on misconduct and delinquency. The assumption is that the individual falls into delinquent activity as an escape from discomfort and unpleasantness. This is the family tension of family discord factor in behavior. (Walter C. Reckless, *ibid.*, p. 78.)

b) *Facteur « compagnonnage ».* Ce facteur domine surtout chez les enfants, dont l'esprit est naturellement grégaire. Aux États-Unis, l'on estime que les cas de délinquance d'enfants associés dépassent de 1 à 2 fois les cas de délinquance solitaire. En temps de guerre, ce facteur de criminalité et de délinquance joue un plus grand rôle, parce que la surveillance de la police ou des parents est plus difficile, quand elle ne manque pas des journées durant.

c) *Facteur communautaire.* Je veux parler ici de ce que M. Reckless appelle *agencies of moral risk*, ces institutions qui favorisent la criminalité et partant la délinquance juvénile, comme les tavernes, les salles de billard, les salles de danse à bon marché, les lieux de plaisir et de débauche, etc., autant d'institutions dangereuses pour la moralité et qui entretiennent une atmosphère des plus favorables à la criminalité. L'activité de l'enfance elle-même subit l'influence de cette désorganisation sociale: les enfants voient bien des mauvais exemples, ils sont attirés eux aussi vers le plaisir qu'offrent ces institutions, par la propagande intense de la radio, des journaux et des revues, du cinéma, et sont portés à imiter les adultes par des moyens qui leur sont propres. Ici encore, la guerre exerce une influence désastreuse: les lieux d'amusements, les organisations souvent louches des loisirs, regorgent plus que jamais de clients assoiffés, et c'est un grand danger pour la jeunesse de profiter de ces occasions fortunées, ou d'employer des moyens illicites pour se procurer ce qu'on refuse à leurs désirs encore trop jeunes!

d) *Facteur économique.* L'économie moderne est à base de concurrence économique effrénée. Il en résulte un enrichissement formidable d'une petite quantité de gens et un appauvrissement de la masse, des luttes violentes entre classes et dans une même classe entre industriels, un sentiment d'insécurité générale, une agitation nerveuse des populations urbaines surtout, la corruption des agents de police, l'idée qu'un homme a de la valeur, non plus par ses qualités de l'esprit, par son respect de l'ordre, mais par sa fortune. Et le sombre tableau pourrait se brosser encore davantage. Cela suffit pour faire comprendre un peu l'insécurité actuelle où vit la jeunesse, l'influence profonde exercée sur elle par la légitimation en quelque sorte de la criminalité sociale, sous toutes ses formes.

Depuis l'ouverture de la guerre, la jeunesse plus avancée entre dans le rouage économique en fournissant son travail. Chez elle s'ancre profondément l'idée que l'argent fait le bonheur, puisqu'il lui apporte avec de gros salaires

la facilité de se procurer une existence de plaisir. A Montréal, par exemple, l'on voit des garçons de 13 et 14 ans qui gagnent \$25 ou \$30 par semaine. C'est pour eux un appel au plaisir, et pour d'autres moins fortunés un appel à la délinquance, que l'imagination juvénile habille de couleurs enchanteresses.

AU CANADA

Avant de regarder l'aspect actuel de la délinquance juvénile au Canada en temps de guerre, il est bon de jeter un coup d'œil sur les statistiques de la guerre de 1914-1918. Notons tout d'abord que les Cours Juvéniles n'ont commencé à fonctionner que vers 1912 ou 1913 au Canada. La loi fédérale relative à la délinquance juvénile fut passée le 20 juillet 1908. Dans la province de Québec, une loi provinciale fut votée le 4 juin 1910 et a donné naissance d'abord à la Cour Juvénile de Montréal. Il n'existe pas de statistiques officielles canadiennes propres à la Cour Juvénile avant 1922. Avant 1922, les rapports sur la Statistique Criminelle, publiés à Ottawa, ne donnaient qu'un très succinct résumé des délits juvéniles soumis aux différents tribunaux du Canada. C'est là que je puiserai mes renseignements relatifs à cette période de 1914-1918, mais je m'abstiendrai de faire aucune comparaison avec les chiffres plus récents, toute comparaison étant inutile.

Le tableau suivant donne le nombre de délits graves portés devant les tribunaux de 1913 à 1918 et le pourcentage d'augmentation annuelle:

Année	Nombre de délits graves	Augm. %
1913.....	2,313	23
1914.....	2,628	13.5
1915.....	3,050	16
1916.....	3,157	3.5
1917.....	3,606	14.2
1918.....	4,104	13.8

Augmentation de 1913 à 1918: 77.4 pour cent.

La guerre de 1914 a donc favorisé beaucoup la délinquance juvénile au Canada, puisque la délinquance est allée toujours en augmentant.

A part ces délits graves soumis aux tribunaux, de petits délits ont été expédiés par ces mêmes tribunaux. Voici un tableau donnant le volume des condamnations pour délits mineurs au Canada, de 1913 à 1918:

Année	Nombre de cas	augment. % (+) diminut. % (-)
1913.....	2,380	
1914.....	2,483	+4.1
1915.....	2,547	+2.5
1916..... ¹
1917.....	2,342
1918.....	2,817	+2.6

Il est intéressant de noter aussi le nombre de délits graves par province, de Québec et d'Ontario:

Année	Québec	Ontario
1913.....	653	1,131
1914.....	668	1,453
1915.....	628	1,822
1916.....
1917.....	709	1,865
1918.....	831	2,100

L'on remarque encore dans ces tableaux une augmentation de la délinquance juvénile concurremment à la guerre. Les documents me font défaut pour essayer d'établir une relation entre ces phénomènes de guerre et de délinquance à cette époque.

Passons maintenant à la délinquance juvénile depuis l'ouverture du présent conflit mondial.

Un avocat de la Cour Juvénile de Montréal me résumait ainsi le fait criminel actuel de Montréal: Tout ce que je puis dire, c'est que la criminalité juvénile a augmenté de façon énorme à Montréal depuis la guerre; le vol est en première ligne de compte; l'abandon de l'école par besoin de plaisir ou par négligence des parents augmente de façon alarmante; les gros salaires (par exemple \$31.00 par semaine pour un enfant de 12 ans), le besoin du plaisir, l'exploitation éhontée du petit garçon ou de la jeune fille pour satisfaire des besoins passionnels: voilà autant de causes de délinquance, et voilà autant de délits que favorisent les conditions actuelles de la guerre et du travail de guerre!

1. Statistique manque, par suite de l'incendie du parlement d'Ottawa.

Un article de M. Louis Dupire (*le Devoir*, 30 mars 1943) reproduit un article récent du *Standard* qu'il me plaît de transcrire ici.

L'augmentation de la criminalité juvénile directement attribuable à la guerre, alarme les agents sociaux de Montréal.

Les écoles rapportent dans les districts où sont des usines de guerre un nombre croissant de *Latchkey scholars*, c'est-à-dire d'écoliers qui viennent à l'école avec la clef pendue au cou parce que la mère est à l'usine et que le père est à la guerre.

Le principal d'une école dit que ce serait mi-mal si on était sûr que les enfants allaient à l'école, mais ils n'y viennent point moitié du temps et nous ne sommes pas sûr qu'ils aient les repas qui leur conviennent. Nous n'avons pas de moyen de le vérifier...

Dans un district de l'est il y a eu la première année de la guerre trois arrestations dans un groupe de garçonnetts. L'an dernier il y a eu 52 arrestations dans ce même groupe.

La criminalité juvénile a augmenté d'au moins 100 pour 100.

Le même article de M. Dupire donne les chiffres fournis par M. McCulley, principal de Pickering Market, maison d'enseignement bien connue, pour les villes de Toronto et d'Hamilton. En 1940, les délits juvéniles ont augmenté de 50% dans ces deux villes d'Ontario, et « il faut attribuer cela à la guerre. »

Les tableaux suivants nous renseigneront, bien que fort relativement, sur le mouvement de la criminalité juvénile au Canada pour la période de 1936-1941. Ces statistiques me sont fournies par différents Annuaires du Canada et par le 65^e Rapport annuel sur la Statistique de la Criminalité au Canada. Pour la valeur des statistiques, l'on n'a qu'à se reporter aux pages 3 et 4 du présent travail.

Année	Nombre de cas portés devant tribunal.		Condamnations pour délits majeurs		Condamnations pour délits mineurs	
	N ^o	+ -%	N ^o	+ -%	N ^o	+ -%
1936	8,768	4,970	2,240
1937	9,675	+ 10.34	5,224	+ 5.11	2,492	+ 11.25
1938	8,929	- 7.72	5,055	- 3.23	1,980	- 20.54
1939	9,496	+ 6.35	5,018	- 0.73	2,595	+ 31.06
1940	9,976	+ 5.03	5,298	+ 5.58	3,133	+ 20.73
1941	6,204	+ 17.01	4,106	+ 31.0

D'après le 65^e Rapport sur la Statistique (1942), l'expression du rapport du volume des cas de chaque année à un chiffre de 100,000 de population pris comme base, ne varie guère. Cela nous indique que le volume de la délinquance suit le mouvement de la population. Mais si l'on prend de façon absolue les chiffres précités, on remarque presque partout une forte augmentation de la délinquance, et une assez forte augmentation du pourcentage d'une année sur une autre.

Les autres statistiques que j'ai en main, mais qu'il serait trop onéreux de reproduire ici, nous montrent que les délits graves les plus fréquents sont le vol, le cambriolage, les autres dommages à la propriété. Indice précieux à coup sûr du sens de la justice, du respect du bien d'autrui, dans notre société juvénile! (Remarquons aussi qu'au Canada la minorité pénale est fixée à 16 ans; dans la province de Québec à 18 ans depuis novembre dernier; dans les autres pays dont j'ai parlé plus haut, il semble bien que cette minorité soit portée à 21 ans.)

Comme nous l'avons vu (pp. 3 et 4), les statistiques, si éloquentes soient-elles, sont loin de nous fournir le volume réel de la délinquance juvénile. Mais tout le monde s'accorde pour affirmer que l'augmentation de la délinquance depuis la guerre est énorme et qu'elle trouve ses racines profondes au cœur même de la guerre. Nous retrouvons ici les mêmes facteurs de délinquance avec une note d'intensité moins violente pour le facteur « abaissement du sens moral », et le facteur scolaire. Je ne reviendrai donc pas sur l'exposé de ces facteurs. Ou plutôt je n'insisterai que sur un, puisque ici, comme aux États-Unis, tous les gens sensés réclament l'éradication sociale de ce facteur, je veux dire le travail des femmes dans les industries de guerre, le travail des femmes mariées et mères surtout.

Le recrutement des femmes pour les différents services de guerre continue de progresser à un rythme exagéré. En avril 1943, sur 3,970,000 femmes de plus de 15 ans au Canada, plus de 238,000 étaient employées directement ou indirectement à l'industrie de guerre, et plus de 24,000 s'étaient enrôlées dans les services armés (*Le Canada en*

Guerre, n° 23, avril 1943, p. 34.) Sur ce nombre de plus de 250,000, combien sont femmes mariées?...

En mars 1942, telle usine ne comptait pas moins de 1,700 femmes mariées! (*Relations*, mars 1942, p. 58.)

Le Canada collabore à l'effort de guerre plus que ne le font les États-Unis, quant au travail féminin. Mlle Frances Perkins, ministre du Travail dans l'administration Roosevelt, à Washington, l'affirmait expressément dans son passage récent à Montréal:

Nous avons quinze millions de femmes au travail aux États-Unis, mais si nous comparons notre population totale à celle du Canada, il se trouve que nous avons encore beaucoup de chemin à faire pour que notre effort de guerre féminin égale celui des femmes du Canada. (*Relations*, mai 1943, p. 121.)

Franc témoignage qui n'est pas à la gloire de la femme canadienne, et qui montre que nos familles nombreuses sont bien plus exposées à la délinquance juvénile que les petites familles de chez nos voisins, si l'on admet que la désorganisation des foyers est un facteur de délinquance!

Et quelle influence l'inconduite de la mère n'exerce pas sur la délinquance de ses enfants? Quels résultats néfastes n'opère pas la négligence de la mère à remplir son rôle de gardienne du foyer et d'éducatrice? M. Havelock Wheatley, président de la Society for the Protection of Women and Children, de Montréal, montrait clairement ces facteurs de criminalité dans son rapport annuel de cette société, en mars 1942. Bon nombre d'enfants, dit-il, dont la société eut à s'occuper, ont été gravement négligés. Dans la plupart des cas, il s'agit des enfants d'hommes éloignés de leur foyer, en service de guerre, dont les mères, à qui manque la société de leurs maris, ont cherché une diversion dans le cinéma, les salles de danse et, trop fréquemment, dans les liaisons avec d'autres hommes (*Le Devoir*, 30 mars 1942). Voilà un facteur de criminalité en relation directe avec la guerre. Et l'on peut affirmer sans crainte que le travail des femmes à l'usine conduit aux mêmes abus criminels et favorise aussi fortement la délinquance juvénile.

Regardons le problème d'un autre angle. Même en supposant que l'inconduite des mères qui travaillent soit

l'exception, il n'en reste pas moins vrai que trop d'enfants des ouvrières industrielles sont exposés à la délinquance par manque de surveillance suffisante ou par désœuvrement. Lors d'une enquête menée par la *Gazette* en 1942, Mlle Jacqueline Sirois disait: « Dans Montréal seul, plus de cinq mille enfants des femmes qui travaillent aux usines de guerre sont abandonnés à eux-mêmes ou aux soins incertains de frères ou de sœurs plus âgés, des grands-parents ou même des voisins. » (*Le Devoir*, 1^{er} juin 1942.)

Les fatigues et les maladies des mères travaillant aux usines n'aident pas beaucoup la mère dans son devoir de gardienne du foyer! Une enquête jociste dans la province de Québec en 1942 et qui a porté sur 700 cas d'ouvrières, a révélé que sur ce nombre 2.4 pour cent travaillent de 30 à 33 heures par semaine; 55.8 pour cent, de 40 à 49 heures; 37.8 pour cent, de 50 à 59 heures; 4 pour cent, plus de 60 heures. Dans l'enquête, 27.7 pour cent se sont plaintes que le travail les a rendues malades, 17.3 pour cent ont affirmé avoir été victimes d'accidents. Et — pour ceux qui disent que le travail est volontaire — 31.4 pour cent se sont dites en faveur du travail féminin; 2.4 pour cent, en faveur des mères de famille; 1.4 pour cent, en faveur du travail de nuit. (*Relations*, mai 1943, pp. 121 et 122.) Pauvres mères et pauvres enfants!

Des protestations se sont élevées de toutes parts; l'Assemblée législative de Québec, différentes sociétés religieuses, ouvrières ou nationales, notamment la Fédération Nationale, la Saint-Jean-Baptiste, la C. T. C. C., les Liges du Sacré-Cœur, la Commission des Semaines sociales du Canada ont fait des déclarations tour à tour qui devraient émouvoir des organisateurs du travail féminin et les amener à améliorer la situation.

Au surplus, déclare la Commission des Semaines sociales, le travail des femmes poussé à l'excès, ainsi qu'il semble bien devoir l'être, ne peut manquer de désorganiser la vie familiale, de compromettre irrémédiablement l'éducation des enfants, de multiplier les séparations et les divorces, d'accroître la *criminalité* juvénile, de ruiner la santé des mères actuelles ou futures, et de saper à sa base la vitalité de la nation. Sa malfaisance sociale ne saurait être exagérée. (*Le Devoir*, 30 septembre 1942.)

Et la protestation, non moins énergique, des évêques du Canada, le 31 mai 1942:

Faut-il aussi exprimer l'inquiétude que nous causent les mesures destinées à attirer les femmes, et les mères surtout hors du foyer, pour les appliquer au travail de l'usine ou à d'autres occupations peu séantes à leur sexe? Sa Sainteté le Pape Pie XII le rappelait récemment: « C'est dans les liens de la famille que reposent la force et la gloire d'une nation, une nation ne peut subsister avec des familles disloquées. » Il est grandement à craindre que la dislocation de nos familles ne désaxe aussi toute la vie sociale de notre pays. (*Le Devoir*, 21 août 1942.)

Veut-on encore la pensée d'un homme éminemment bien qualifié, d'un homme qui demeure en parfait accord avec l'esprit de l'Église? Écoutons M. Alfred Charpentier, président de la Confédération des Travailleurs catholiques:

La femme mariée qui a de jeunes enfants ne devrait pas être admise aux usines de guerre et encore moins dans les équipes de nuit. La tâche primordiale de nos mères est de bien élever leurs enfants. (*Relations*, mai 1942, p. 129.)

REMÈDE ET CONCLUSION

On me pardonnera ce long plaidoyer en faveur du foyer canadien, de la famille tout court! Qu'on ramène la femme au foyer, et moins d'enfants manqueront l'école; moins d'enfants vivront à l'état sauvage; moins d'enfants seront exposés à la hideuse exploitation de la traite des blanches ou à la satisfaction commercialisée des pédé-rastes; moins d'enfants vivront dans un foyer intenable et seront portés à satisfaire leur vie émotionnelle ailleurs; moins d'enfants manqueront du nécessaire et partant seront poussés au vol...

Réclamons, avec Mlle Germaine Bernier¹, une réglementation plus honnête du travail féminin: interdiction du travail aux femmes mariées ayant des enfants de moins de 16 ans; journées de huit heures de travail, semaine de quarante heures; conditions d'hygiène et de sécurité les plus grandes possibles à l'usine; allocations familiales avant

1. *Relations*, mai 1943.

la fin de la guerre! Ce serait criminel de remplacer l'organisation naturelle de la famille par les *garderies*, d'inspiration moscovite et socialiste.

Je ne prétends pas, par ce remède, éliminer toute délinquance juvénile. D'autres moyens sont à prendre, appropriés à l'état de guerre. Tous les facteurs de la délinquance ne dépendent pas de l'homme, les facteurs géographiques par exemple; mais les facteurs régionaux, les facteurs psychologiques, les facteurs sociologiques dépendent en grande partie de l'activité volontaire des hommes. Aux hommes donc d'améliorer les conditions familiales et sociales de la vie, pour que la délinquance soit moins facile, que les enfants trouvent suffisamment de bonheur dans leur famille, qu'ils soient moins exposés à l'activité néfaste des exploiters de l'enfance, qu'ils aient sous les yeux moins de mauvais exemples...

We shall have lost the war, if we lose the home, disait, l'an dernier, un éminent sociologue catholique, S. Exc. Mgr Duffy, évêque de Buffalo, N.-Y., et président du N. C. W. C. Youth Department de Washington. Et Son Excellence continuait:

The proper approach to the problem, since the protection of the home is far more fundamental than any other question involved, is to exhaust first of all the available potential labor supply of manpower and wives without children, and return from industry its mothers of children and put them back where they belong — in the home. The care of the home and their offspring is their natural duty and takes precedence over every other claim that may arise from national food or war purposes... (*Relations*, septembre 1942, p. 238.)

Nous perdrons la guerre, si nous perdons le foyer! Et si nous perdons la guerre, nous perdrons aussi tout moyen de contrôler la délinquance juvénile au lendemain de la défaite. Que seront donc nos hommes de demain, la société de demain, si la délinquance juvénile ne fait que grandir?...

Imprimi potest : Séraphin BENOIT, O. F. M., sous-délégué prov.

Nihil obstat : Émile GERVAIS, S. J., Cens. dioc.

Imprimatur : † J.-C. CHAUMONT, Év. d'Aréna, Aux. de Montréal.

13 avril 1944.

L'ŒUVRE DES TRACTS — Suite

120. *Moniales Carmélites aux Trois-Rivières*
Un Ami du Carmel
121. *La Femme canadienne-française.*
Sr Marie du Rédempteur, S. G. C.
122. *L'Ordre Trinitaire* Jean-Félix de Cerfroid
123. *Charte officielle du Syndicalisme chrétien.*
E. S. P.
124. *La Sens social* Abbé Joseph-C. Tremblay
125. *Sa Sainteté Pie XI.*
S. Em. le cardinal Rouleau, O. P.
127. *L'Encyclique « Mens Nostra »* S. S. Pie XI
128. *La Destinée sociale de la femme.*
Marie-Thérèse Archambault
129. *Les Retraites fermées* Dr Joseph Gauvreau
130. *Le B. Albert le Grand* R. P. Richer, O. P.
131. *La Tempérance—I* S. G. Mgr Courchesne
132. *Les Bénédictins.*
Dom Léonce Crenier, O. S. B.
133. *La Médaille miraculeuse.*
R. P. Plamondon, S. J.
135. *Mère Bruyère.*
Sr Marie du Rédempteur, S. G. C.
136. *La Formation d'une élite féminine.*
Marguerite Bourgeois
137. *L'Eucharistie et la Charité* C.-J. Magnan
138. *T. R. P. Basile-Antoine-Marie Moreau.*
Une Religieuse de Sainte-Croix
139. *La Tempérance—II* S. G. Mgr Courchesne
141. *L'Ouvrier en Russie* E. S. P.
142. *L'Action catholique* Mgr Eugène Lapointe
143. *La Russie en 1930* Dr Georges Lodygensky
144. *Le Scoutisme canadien-français.*
R. P. Paul Bélanger, S. J.
145. *L'Aumône* Mgr Charles Lamarche
146. *Le Monument du Souvenir canadien.*
L'hon. Rodolphe Lemieux
150. *L'Heure catholique* S. Exc. Mgr Deschamps
152. *Les Jésuites en Espagne* XXX
153. *Un groupe de jeunesse catholique.*
Abbé Aurèle Parrot
154. *La Sanctification du dimanche* XXX
156. *Encyclique « Caritate Christi compulsi »*
S. S. Pie XI
158. *La Société St-Vincent-de-Paul à Montréal.*
J.-A. Julien
159. *Le Malaise économique* Nos Evêques
161. *Les Retraites fermées au Canada* Léo Pelland
163. *Les Carrières—I.*
Mgr Piquet et P. L. Lalande, S. J.
164. *L'Année sainte* S. S. Pie XI
165. *Les Carrières—II.*
A. Perrault, C. R., et J. Sirois, N. P.
167. *Les Carrières—III.*
Dr J. Gauvreau et A. Mailhiot
168. *Les Carrières—IV.*
S. Exc. Mgr Vachon et A. Bédard
169. *Encyclique « Dillectissima Nobis »*
S. S. Pie XI
171. *L'Héroïque Aventure.*
R. P. Gérard Goulet, S. J.
172. *Les Carrières—V.*
A. Champagne et P. Joncas
173. *La Famine en Russie.* Cilacc
174. *Les Carrières—VI* A. Rioux et A. Godbout
176. *Le Message de Jésus... Ses sources—II.*
R. P. L.-A. Tétrault, S. J.
177. *L'Eglise de Rome et les Eglises orientales.*
Abbé J.-A. Sabourin
178. *Les Carrières—VII.*
E. L'Heureux et A. Léveillé
179. *Un Monastère de Bénédictines au Canada.*
R. P. Paul Doncaeur, S. J.
181. *Quelques réflexions sur l'Apostolat laïque.*
S. Exc. Mgr Courchesne
182. *Causeries religieuses* R. P. Brouillet, S. J.
183. *L'Apostolat* J. Sylvestre et A. Provencher
184. *Pour le plein rendement des Retraites fermées.*
E. Mathieu et M. Chartrand
185. *Mgr Provencher.* R. P. Alex. Dugré, S. J.
186. *Les Carrières—VIII.*
E. Minville et A. Laurendeau
187. *Saint Jean Bosco* P. René Girard, S. J.
189. *La Retraite fermée et les jeunes.*
Jean-Paul Verschelden
190. *Armand La Vergne.* XXX
191. *Les Bx Martyrs Jésuites du Paraguay.*
R. P. Tenneson, S. J.
192. *La Retraite fermée, œuvre essentielle.*
Gérard Tremblay
195. *Le Vieux Collège de Québec.*
P. Jean Laramée, S. J.
197. *Pacifisme révolutionnaire.*
« Lettres de Rome »
198. *L'Œuvre des Gouttes de lait paroissiales.*
Dr Joseph Gauvreau
199. *Les Jésuites* Abbé Joseph Gariépy
200. *L'Œuvre des Terrains de Jeux* O. T. J.
201. *Sous la menace rouge.*
R. P. Archambault, S. J.
202. *Un quart d'heure au pays du Soleil Levant.*
Paul-Émile Léger, P. S. S.
203. *Croisière en U. R. S. S.* Pierre Mauriac
204. *Notre cours classique.* Jean Filion
206. *L'Action catholique—I* S. S. Pie XI
207. *Le Cinéma* S. S. Pie XI
209. *Les Sans-Dieu à l'œuvre.*
Commission Pro Deo
210. *Sœur Mathilde de la Providence.*
Marie-Claire Daveluv
212. *Notre régime pénitentiaire* Dr Joseph Risi
213. *L'Ordre social chrétien* Cardinal Liénart
215. *Lettre apostolique « Nos es muy »*
S. S. Pie XI
216. *Le Père Marquette* Alexandre Dugré, S. J.
217. *Sur les pas du Frère André.*
Frère Léopold, C. S. C.
218. *La Mission Saint-Joseph de Sillery.*
R. P. Léon Pouliot, S. J.
219. *L'Espagne dans les chaînes.* Gil Robles
220. *L'Expérience d'Antigonish.*
Abbé Livain Chiasson
221. *Le Saint Rosaire.*
S. S. Pie XI et S. S. Léon XIII
222. *Retraites pour collégiens* Abbé A. Mignolet
223. *L'Impérieuse Mission de la jeunesse*
Roger Brossard
224. *L'Action catholique—II* S. S. Pie XI
225. *Congrès Eucharistique National de Québec.*
R. P. Auguste Grondin, S. S. S.
226. *Lettre sur le communisme.*
S. Exc. Mgr Georges Gauthier
227. *Le Bienheureux Pierre-Julien Eymard.*
R. P. Léo Boismenu, S. S. S.
228. *Mémoires des minorités au Canada* O. T.
229. *La Vierge en Nouvelle-France—I*
P. Charles Dubé, S. J.

L'OEUVRE DES TRACTS — Suite

230. *Congrès mondial de la Jeunesse* . . . E. S. P.
 231. *Doit-on tolérer la propagande communiste ?*
 Abbé Camille Poisson
 232. *Une Université catholique au Japon*.
 R. P. Hugo Lasalle, S. J.
 233. *Le Front unique, piège communiste*.
 Entente internationale anticommuniste
 234. *The Bogey of Fascism in Quebec. The Quebec*
« Padlock Law ».
 H. F. Quinn et G. A. Coughlin, K. C.
 235. *Vœux du premier Congrès de tempérance*.
 E. S. P.
 236. *Doit-on laisser les enfants entrer au cinéma*.
 Comité des Œuvres catholiques
 237. *Guerre au blasphème, vengeance de Satan !*
 Abbé Georges Panneton
 238. *Le Jour du Seigneur* . . . E. S. P.
 239. *Pie XI et le Canada* . . . E. S. P.
 240. *Sa Sainteté Pie XII* . . . E. S. P.
 242. *Que pensent les maîtres de l'U. R. S. S. ?*
 S. E. P. E. S.
 243. *La Soumission de « l'Action française »*.
 E. S. P.
 244. *Les Canadiens français et le Nouvel Ontario*
 Dr Raoul Hurtubise
 245. *Une élite dans l'industrie* . . . Abbé B. Gingras
 246. *Lettre encyclique « Serlum Lactitiae »*.
 S. S. Pie XII
 247. *La Vierge en Nouvelle-France — II*.
 P. Charles Dubé, S. J.
 248. *Allocutions de Noël* . . . S. S. Pie XII
 249. *La Nouvelle Tactique du Komintern*.
 Entente internationale
 250. *La Science, la Foi, la Vision* . . . S. S. Pie XII
 251. *L'Histoire du Canada commence-t-elle en*
1766 ? . . . G.-E. Marquis
 252. *Mgr Adélard Langevin, O. M. I.*
 Abbé Léonide Primeau
 253. *Les Missions de la Compagnie de Jésus* . . . S. J.
 254. *Aux jeunes mariés — I* . . . S. S. Pie XII
 255. *La Franc-Maçonnerie*.
 Chanoine Georges Panneton
 256. *IV^e Centenaire de la Compagnie de Jésus*.
 S. S. Pie XII
 257. *Préparation à la vie de famille*.
 Mme Françoise Gaudet-Smet
 258. *L'Action catholique* . . . S. S. Pie XII
 259. *Messages* . . . Maréchal Pétaïn
 260. *Les Martyrs jésuites*.
 R. P. Archambault, S. J.
 261. *La puissance de la presse et sa mission*.
 Mgr Philippe Perrier
 262. *L'Action catholique féminine* . . . S. S. Pie XII
 263. *La Nouvelle Loi des liqueurs* . . . E. S. P.
 264. *Aux jeunes mariés — II* . . . S. S. Pie XII
 265. *Trois regards sur Haïti* . . . Abbé B. Gingras
 266. *Jésuites* . . . E. S. P.
 267. *Y a-t-il une spiritualité d'Action catholique ?*
 Mgr Guerry
 268. *Directives d'Action catholique* . . . S. S. Pie XII
 269. *Montréal, ville inconnue* . . . Pierre Angers, S. J.
 270. *Dévotion à la sainte Famille*.
 R. P. Archambault, S. J.
 271. *Ville-Marie* . . . Abbé Lionel Groulx et
 Mgr Olivier Maurault, P. S. S.
 272. *Aux nouveaux époux* . . . S. S. Pie XII
 273. *Nous maintiendrons* . . . Antoine Rivard, C. R.
 274. *Le Couvre-Feu* . . . R. P. Archambault, S. J.
 275. *La Nativité de la Sainte-Vierge d'Hochelaga*.
 Abbé Henri Deslongchamps
 276. *L'Aide à la Russie et la propagande commu-*
niste . . . E. S. P.
 277. *La Retraite fermée et la paix sociale*.
 A.-H. Tremblay
 278. *La Question sociale* . . . Episcopat anglais
 279. *Les Internationales* . . . C.-E. Campeau
 280. *La Prière pour les prêtres* . . . Marc Ramus, S. J.
 281. *Les Carrières — IX*.
 Abbé L. Desmarais et R.-O. de Carufel
 282. *Si les femmes voulaient...*
 R. P. Georges Desjardins, S. J.
 283. *Le T. R. P. Wladimir Ledochowski*.
 R. P. Joseph Ledit, S. J.
 284. *Le Komintern* . . . E. S. P.
 285. *Dieu et son Eglise* . . . R. P. P. Harvey, S. J.
 286. *Les Français en Acadie*.
 S. Exc. Mgr Robichaud
 287. *Les Témoins de Jéhovah* . . . Joseph Ledit, S. J.
 288. *L'Œuvre des Vocations*.
 R. P. Archambault, S. J.
 289. *Le Blasphème (Lettre pastorale et Mandement)*.
 S. Em. le cardinal Villeneuve
 290. *La Russie soviétique*.
 Max Eastman
 291. *Mission des Unisirsités*.
 Lord Halifax et
 Oscar Halecki
 292. *La Pologne héroïque et martyre* . . . E. S. P.
 293. *La guerre germano-soviétique et la question*
du bolchévisme . . . E. I. A.
 294. *Mère Marie-du-Saint-Esprit*.
 Abbé Clovis Rondeau, P. M. E.
 295. *La Révolution nationale* . . . Oliveira Salazar
 296. *Nos devoirs envers le Pape*.
 R. P. Bonaventure Péloquin, O. F. M.
 297. *L'Attaque des Soviets contre le Vatican*
 Mgr Fulton Sheen
 298. *La Délinquance juvénile et la guerre*.
 R. P. Valère Massicotte, O. F. M.

N. B. — Les numéros omis sont épuisés.

Prix: 10 sous l'unité franco; \$6.00 le cent; \$50.00 le mille, port en plus.
 Conditions d'abonnement: \$1.00 pour douze numéros consécutifs.

L'ACTION PAROISSIALE, 4260, rue de Bordeaux, Montréal

